

ASSOCIATION LES AMIS DE GERMENYOY
IMPASSE NIEPCE – BP 581
77016 MELUN CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2022

BSV Audit & associés

*S.A.R.L. au capital de 12 000 € - N° SIREN 523 017 945 00024 – NAF 6920Z
Siège : 13 Rue Berrier Fontaine – 83000 TOULON - Tel : 04 94 93 34 00- Fax : 04 94 93 34 01
Bureau : 23 Bld Général Leclerc – 77300 FONTAINEBLEAU - Tel : 01.64.22.28.28 - Fax : 01.64.22.86.04
Commissaires aux Comptes inscrits auprès de la Compagnie d'Aix – Bastia et Paris*

Véronique Favret
Stéphane Guastavino

Commissaires aux Comptes

**ASSOCIATION LES AMIS DE GERMENY
IMPASSE NIEPCE – BP 581
77016 MELUN CEDEX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2022**

Aux Adhérents,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES AMIS DE GERMENY relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les appréciations les plus importantes relatives aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ses risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas d'appréciations significatives à communiquer dans notre rapport.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la gouvernance d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la gouvernance d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

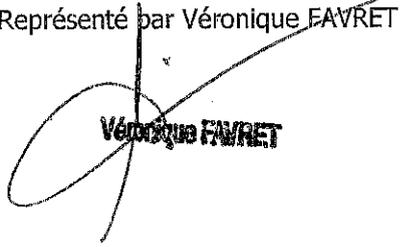
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

W

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la gouvernance, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la gouvernance de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait le 07.06.2023

Le Commissaire aux comptes
BSV AUDIT ET ASSOCIES
Représenté par Véronique FAVRET


Véronique FAVRET

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BSV Audit & associés

*S.A.R.L. au capital de 12 000 € - N° SIREN 523 017 945 00024 – NAF 6920Z
Siège : 13 Rue Berrier Fontaine – 83000 TOULON - Tel : 04 94 93 34 00- Fax : 04 94 93 34 01
Bureau : 23 Bld Général Leclerc – 77300 FONTAINEBLEAU - Tel : 01.64.22.28.28 - Fax : 01.64.22.86.04
Commissaires aux Comptes inscrits auprès de la Compagnie d'Aix – Bastia et Paris*

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021	VARIATION
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	188 846	174 016	14 830	8 541	6 289
<i>Frais d'établissement</i>	31 402	31 402	-	-	-
<i>Frais de recherche et de développement</i>	-	-	-	-	-
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>	-	-	-	-	-
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	157 444	142 615	14 830	8 541	6 289
<i>Fonds commercial</i>	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	-	-	-	-	-
<i>Avances et acomptes</i>	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	19 247 362	12 339 894	6 907 468	7 048 196	140 728
<i>Terrains</i>	1 504 002	32 952	1 471 050	1 472 059	1 008
<i>Constructions</i>	12 578 916	8 287 914	4 311 002	4 521 250	210 248
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	2 053 825	1 556 578	497 249	389 809	107 439
<i>Autres</i>	3 110 619	2 482 452	628 167	665 078	36 911
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	-	-	-	-	-
<i>Avances et acomptes</i>	-	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	150 798	-	150 798	147 359	3 438
<i>Participations et Créances rattachées</i>	26 196	-	26 196	26 196	-
<i>Autres titres immobilisés</i>	-	-	-	-	-
<i>Prêts</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres</i>	124 601	-	124 601	121 163	3 438
Total I	19 587 006	12 513 910	7 073 095	7 204 096	131 001
Comptes de liaison	-	-	-	-	-
Total II					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	87 614	-	87 614	46 090	41 524
Créances	2 364 877	26 439	2 338 439	2 399 209	60 771
<i>Créances clients, usagers et comptes rattachés</i>	1 916 679	26 439	1 890 240	1 718 978	171 262
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	-	-	-	-	-
<i>Autres</i>	448 198	-	448 198	680 231	232 033
Valeurs mobilières de placement	1 110 959	-	1 110 959	1 106 472	4 487
Instruments de trésorerie					
<i>Disponibilités</i>	7 765 557	-	7 765 557	7 683 401	117 844
<i>Charges constatées d'avance</i>	83 756	-	83 756	109 757	26 000
Total III	11 412 763	26 439	11 386 325	11 544 929	158 604
TOTAL GENERAL (I + II + III)	30 999 769	12 540 349	18 459 420	18 749 025	289 605

Véronique FIVRET

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021	VARIATION
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	201 672	201 672	-
<i>Fonds propres statutaires</i>	201 672	201 672	-
<i>Fonds propres complémentaires</i>	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
<i>Fonds statutaires</i>	-	-	-
<i>Fonds propres complémentaires</i>	-	-	-
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>	-	-	-
Réserves	7 538 852	7 538 852	-
<i>Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 254 668	3 254 668	-
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	-	-	-
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	-	-	-
<i>Autres</i>	4 284 184	4 284 184	-
Report à nouveau	2 627 269	1 559 953	1 067 316
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion</i>	288 804	508 215	797 019
Excédent ou déficit de l'exercice	80 592	1 119 395	1 199 987
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	289 812	782 110	1 071 923
Situation nette (sous total)	10 287 200	10 419 872	132 672
Fonds propres consommables	987 058	1 058 772	71 714
<i>Subventions d'investissement</i>	708 006	777 282	69 276
<i>Provisions réglementées</i>	279 051	281 490	2 439
Autres fonds associatifs (partie 2/2)	-	-	-
Total I	11 274 258	11 478 644	204 386
FONDS REPORTES ET DEDIES			
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	52 026	24 297	27 728
<i>Fonds dédiés</i>	461 613	354 732	106 881
Total II	513 638	379 029	134 609
PROVISIONS			
<i>Provisions pour risques</i>	17 685	100 000	82 315
<i>Provisions pour charges</i>	173 006	189 498	16 491
Total III	190 691	289 498	98 806
DETTES			
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>	-	-	-
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	3 808 842	4 336 681	527 839
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	42 761	43 527	766
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	27 568	27 877	310
<i>Redevables créditeurs</i>	-	-	-
<i>Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés</i>	769 665	597 168	172 497
<i>Dettes des legs ou donations</i>	-	-	-
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1 785 865	1 581 648	224 217
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	-	-	-
<i>Autres dettes</i>	22 569	13 657	8 912
<i>Instruments de trésorerie</i>	-	-	-
<i>Produits constatés d'avance</i>	23 564	21 296	2 267
Total IV	6 480 833	6 601 854	121 022
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	18 459 420	18 749 025	289 605

Vérifié PARHET

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021	VARIATION
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cofinancements	-	-	-
Ventes de biens et services	2 523 147	2 635 099	111 952
<i>Ventes de prestations de service</i>	2 523 147	2 635 099	111 952
dont parrainages	-	-	-
dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales	-	-	-
Produits de tiers financeurs	14 116 210	13 137 282	978 927
Concours publics et subventions d'exploitation	14 116 210	13 137 282	978 927
<i>dont Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	740 951	549 959	190 992
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-
Dons manuels	-	-	-
Mécénats	-	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-	-
Contributions financières	-	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	414 010	462 581	48 571
Utilisations des fonds dédiés	176 264	105 622	70 643
Autres produits	3 364 766	3 357 913	6 852
Autres produits	3 364 766	3 357 913	6 852
Total I	20 594 397	19 698 497	895 900
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	305 535	263 481	42 054
Variation de stock	-	-	-
Autres achats et charges externes	4 918 661	4 741 915	176 745
Aides financières	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	857 741	792 153	65 588
Salaires et traitements	9 665 337	8 698 997	966 340
Charges sociales	3 880 992	3 630 995	249 997
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	747 106	778 359	31 253
Dotations aux provisions	11 914	70 769	58 855
Reports en fonds dédiés	255 196	-	255 196
Autres charges	3 214	15 826	12 612
Total II	20 645 694	18 992 495	1 653 199
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	51 293	706 002	757 299

Véronique FUMET

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021	VARIATION
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	138	565	427
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Total III	138	565	427
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	110 033	129 509	19 476
Différences négatives de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Total IV	110 033	129 509	19 476
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	109 895	128 944	19 049
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	161 192	577 058	738 250
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	-	-	-
Sur opérations en capital	72 533	423 100	350 567
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 525	288 577	280 052
Total V	81 058	711 677	1 368 869
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	458	3 228	2 770
Sur opérations en capital	-	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	166 112	166 112
Total VI	458	169 339	168 882
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	80 600	542 338	461 738
Impôts sur les sociétés	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Total des produits (I + III + V)	20 675 593	20 410 739	473 396
Total des charges (II + IV + VI)	20 756 185	19 291 343	1 464 842
EXCEDENT OU DEFICIT	80 592	1 119 396	1 938 238
Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	-	525	525
Prestations en nature	-	-	-
Bénévolat	-	-	-
TOTAL	-	525	525
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	-	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	525	525
Prestations en nature	-	-	-
Personnel bénévole	-	-	-
TOTAL	-	525	525

Véronique FAVRET

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 sont caractérisés par les données suivantes :

TOTAL BILAN :	18 459 420 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION :	20 594 397 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent) :	- 80 592 €

L'exercice comptable a eu une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.
L'exercice précédent clos le 31 décembre 2021 couvrait également une période de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'Association arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 20 avril 2023.

L'annexe comporte les informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat.
Les informations sont présentées dans l'annexe des comptes dans l'ordre selon lequel les postes auxquels elles se rapportent sont présentés dans le bilan et le compte de résultat.
Les informations sont présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle de patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Association.
Sauf indication contraire les éléments des notes seront exprimés en Euros.

Objet social de l'Association :

L'Association a pour mission d'assumer toutes les obligations attachées à l'accompagnement et la prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment en application des lois de 2 janvier 2002 et du 11 février 2005, et de toutes autres dispositions législatives et réglementaires.

Périmètre des activités réalisées :

Les champs d'intervention de l'Association sont :

- ~ habitat et vie sociale
- ~ le travail et l'emploi
- ~ le soin et l'accompagnement

Elle intervient sur le territoire de la Seine et Marne

Moyen mis en oeuvre :

L'Association se donne les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs visés dans son objet social.
L'Association est laïque. Elle s'interdit toute attache avec un mouvement politique ou une confession.
L'Association se réserve la possibilité de répondre à tous appel à projet, sollicitation ou projet innovant en relation avec l'objet social.
Afin de faciliter son action et d'étendre sa capacité à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap dans un contexte évolutif, l'Association se donne la possibilité d'adhérer à tout groupement, regroupement ou association que ce soit de manière définitive ou temporaire.

Effectifs :

Au 31 décembre 2022, les effectifs salariés étaient de 210 personnes représentant 193,05 ETP pour le personnel administratif, encadrants, personnels médico-social et soignants.

Les ESAT comptaient au 31 décembre 2022 260 travailleurs handicapés représentant 239,62 ETP.

	TH	Autres	TOTAL
Personnes Physiques	260	210	470
ETP	239,62	193,05	432,67

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ~ continuité de l'exploitation,
- ~ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ~ indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général règlement 99-03 du comité de la réglementation comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- ~ du règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC).
- ~ des comptes annuels des associations et fondations.
- ~ des modifications dues aux règlements n°2018-06 et 2019-04

~ de l'autorité des normes comptables (ANC).

Le règlement ANC N° 2018-06 présente le modèle de bilan sous forme de tableaux et celui du compte de résultat sous forme de liste.

Subventions d'investissement

Le reclassement des subventions d'investissement : le nouveau règlement supprime le traitement comptable introduit en 1999 qui permettait à l'association de distinguer les subventions d'investissement destinées à financer un bien renouvelable ou non. Nous devons à présent appliquer les dispositions du PCG, dans lequel les subventions d'investissement doivent être comptabilisées soit en produit, soit en subvention d'investissement (compte 13).

Les subventions sont reprises en résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements qu'elles financent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

~ Constructions	de 25 à 50 ans
~ Agencements et aménagements de constructions	de 2 à 25 ans
~ Installations techniques	de 3 à 20 ans
~ Matériel et outillage industriel	de 3 à 15 ans
~ Installations générales	de 3 à 20 ans
~ Matériel de bureau et informatique	de 3 à 15 ans

Nous appliquons la réglementation sur les immobilisations par composants pour le parc immobilier de l'Association.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de départ à la retraite :

Les paramètres de calcul sont les suivants :

- âge de départ :	62 ans
- Taux d'augmentation des salaires :	1,00%
- Taux de charges sociales :	60%

L'association provisionne uniquement l'engagement relatif aux salariés de plus de 57 ans. La provision au 31/12/2022 s'élève à 173 006 € (contre 189 498 € au 31/12/2021). Une reprise nette de 16 491 € a été comptabilisée en 2022.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants :

Selon l'article 20 de la Loi 2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations des trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature représentent au 31 décembre 2022 :

~ Rémunérations :	254 299 €
~ Avantages en nature :	0 €

Faits significatifs de l'exercice

- Le départ de salariés du siège : la directrice générale, la secrétaire de direction, la responsable du développement, de la communication et du centre de formation EFICACE, et la Directrice des Affaires Financières
- La mise en place de la nouvelle organisation en plateforme avec l'arrivée des directeurs de la plateforme Emploi et de la plateforme Habitat et vie sociale
- Renouvellement de personnels d'encadrement des établissements et services de l'Association
- Le lancement de projets transversaux structurants tel que la mise en place d'un dossier usager informatisé.
- Mise en place d'un audit pour identifier et prévenir d'éventuels Risques Psychosociaux (RPS)

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Autres informations

IMMOBILISATIONS - VALEUR BRUTE

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement	31 402			31 402
Total I	31 402			31 402
Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 594	10 850		157 444
Total II	146 594	10 850		157 444
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 470 042			1 470 042
Agencement des terrains	33 960			33 960
Constructions	12 358 868	222 320	2 283	12 578 916
Installations générales, agencement des constructions	-			-
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 845 631	219 851	11 357	2 053 825
Installations générales, aménagements divers	-			-
Matériel de transport	-			-
Matériel de bureau et informatique	-			-
Mobilier	-			-
Autres	2 950 674	162 817	2 671	3 110 820
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et Acomptes	-			-
Total III	18 659 095	604 588	16 321	19 247 362
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts et autres immobilisations financières	147 359	3 438		150 798
Total IV	147 359	3 438		150 798
Total (I+II+III+IV)	18 984 450	618 877	16 321	19 587 005

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations d'otations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement	31 402			31 402
Total I	31 402			31 402
Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 053	4 561		142 614
Total II	138 053	4 561		142 614
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Agencement des terrains	31 943	1 008		32 952
Constructions	7 837 639	432 757	2 482	8 267 916
Installations générales, agencement des constructions	-			-
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 455 721	109 707	8 852	1 556 576
Installations générales, aménagements divers	-			-
Matériel de transport	-			-
Matériel de bureau et informatique	-			-
Mobilier	-			-
Autres	2 285 596	199 261	2 405	2 482 452
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et Acomptes	-			-
Total III	11 610 899	742 733	13 738	12 339 894
Total (I+II+III)	11 780 354	747 295	13 738	12 513 911

IMMOBILISATIONS - VALEUR NETTE

Rubriques	Valeur nette début d'exercice	Valeur nette fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement, de recherche et développement	-	-
Total I	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 541	14 830
Total II	8 541	14 830
Immobilisations corporelles		
Terrains	1 470 042	1 470 042
Agencement des terrains	2 017	1 008
Constructions	4 521 249	4 311 001
Installations générales, agencement des constructions	-	-
Installations techniques, matériels et outillage industriels	389 810	497 249
Installations générales, aménagements divers	-	-
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	-
Mobilier	-	-
Autres	665 078	628 167
Immobilisations corporelles en cours	-	-
Avances et Acomptes	-	-
Total III	7 048 196	6 907 468
Immobilisations financières		

DEPRECIATIONS

Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	169 455	4 561	-	174 016
Immobilisations corporelles	11 610 899	742 733	13 738	12 339 894
Immobilisations financières	-			-
Stocks	-			-
Créances	76 858		50 419	26 439
Total I	11 857 212	747 295	64 157	12 540 350

ETAT DES CREANCES

Etat des créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		A moins d'1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>	26 196		26 196
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres</i>	124 601		124 601
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
<i>Créances usagers, clients et comptes rattachés</i>	2 004 293	2 004 293	
<i>Autres</i>	448 198	448 198	
<i>Charges constatées d'avance</i>	83 756	83 756	
Total	2 687 045	2 536 247	150 797
<i>(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Dont prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients / usagers et comptes rattachés	180 815	246 336
Créances sociales et fiscales	23 564	65 783
Autres créances		
Intérêts financiers		
Total	204 378	312 119

FONDS PROPRES

Tableau de variation des fonds propres	Changement plan comptable		Affectation du résultat				Subventions d'investissement		
	Montant global au 31/12/2021	Transferts	Résultat en attente d'affectation	Affectation Résultat propre Association	Résultat Résultat	Affectation Résultat	Diminution	Transferts	Montant global au 31/12/2022
Fonds associatif sans droit de reprise	204 672	-	-	-	-	-	-	-	204 672
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds associatif avec droit de reprise	-	-	782 108	285 206	-	-	-	-	7 539 853
Ecarts de réévaluation	-	-	782 108	-	-	-	-	-	2 627 268
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	273 882
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion confiée</i>	7 539 852	-	-	-	-	-	-	-	80 582
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dés-Index des activités sociales et médico-sociales sous gestion confiée	1 559 853	-	782 108	285 206	-	-	-	-	7 539 853
Excédent ou déficit de l'exercice	608 216	-	782 108	-	-	-	-	-	2 627 268
Simulation	1 119 385	-	-	-	-	-	-	-	273 882
Total	10 419 873	-	782 108	285 206	-	-	-	-	10 287 201
Fonds propres consommables	777 282	-	-	-	-	-	69 276	-	708 007
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	281 400	-	-	-	-	-	8 025	-	279 052
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droit des propriétés - immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	11 478 045	-	782 108	285 206	-	-	77 301	6 086	11 278 258

Tableau des subventions d'investissement	Montant global 31/12/2021		Variations de l'exercice		Montant global 31/12/2022	
	Montant global	Transferts	Augmentation	Diminution	Montant global	Transferts
Montant nominal	2 054 882	-	-	69 276	2 025 706	-
Attachées à des biens non renouvelables	-	-	-	-	-	-
Attachées à des biens renouvelables	1 317 700	-	-	69 276	1 317 700	-
Quasi-ventes au résultat	-	-	-	-	-	-
Attachées à des biens non renouvelables	-	-	-	-	-	-
Attachées à des biens renouvelables	-	-	-	-	-	-
Total NET	1 317 700	1 317 700	1 317 700	69 276	1 317 700	1 317 700

VENTILATION DU RESULTAT

ETABLISSEMENT	GESTION PROPRE		GESTION CONVENTIONNEE		TOTAL
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS	
TOTAL	325 843	- 116 623	256 841	- 546 653	80 592

FONDS DEDIES

	Fonds à engager au 01/01/2021	Régularisation exercices antérieurs / transferts	Engagements à réaliser sur nouvelles actions	Utilisation en cours d'exercice		Fonds restant à engager au 31/12/2021	
				Montant global	dont remboursements	Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
TOTAL Subvention d'exploitation							
Association							
	Dons IMO					-	
	Dons SOJ					-	
	Dons MAS	24 297	42 728	16 000		62 025	
Siège							
TOTAL Ressources liées à la générosité du public	24 297		42 728	16 000		62 025	
Association							
	Lion's club de Melun VDS	-				-	
	CD Concerné MAS 2020	-				-	
Siège							
	Subvention DUJ		166 701			166 701	
IMO Commercial							
	Fonds AGEFIPH - Formation TH	5 414				5 414	5 414
IMO DG							
	CNR 2019 - Animateur territorial Palraldence	22 771				22 771	22 771
	CNR 2019 - Communication	13 995				13 995	13 995
	CNR 2019 - Recherche action santé mentale	15 000		8 922		6 078	6 078
	CNR 2022		10 115			10 115	
Germeuoy DG							
	CNR 2021 - Auto-test COVID	1 496				1 496	
	CNR 2022 Fatesaf		8 950			8 950	
	CNR2022		21 665			21 665	
Gemeaux DG							
	CNR 2021 - Auto-test COVID	628				628	
MAS du Val de Seine							
	CNR 2021 - Auto-test COVID	1 170				1 170	
	CNR 2021 - Formations bucco-dentaires	650				650	
	CNR 2022		12 113			12 113	
MAS du Val de Seine							
	CNR 2015 - formation dossier usager	-				-	-
	CNR 2015 - Peinture	-				-	-
	CNR 2016 - Divers	-				-	-
	CNR 2016 - Service civique	1 796	1 508			288	288
	CNR 2016 - Fauteuils ergonomiques	418	418			-	-
	CNR 2016 - Interrupteurs	74	74			-	-
	CNR 2017 - analyse des pratiques	6 192	6 192			-	-
	CNR 2017 - Tablettes adaptées	5 046	5 046			-	-
	CNR 2017 - Poste informatique accueil	1 686	1 686			-	-
	CNR 2017 - Etanchéité toits terrasse	93 045	93 045			-	-
	CNR 2017 - rénovation peintures	29 141	29 141			-	-
	CNR 2021 - Auto-test COVID	3 220				3 220	
	CNR 2021 - Formations bucco-dentaires	1 950				1 950	
	CNR 2022	-	24 370			24 370	
SAVS / SAMSAH							
	CNR 2013	5 000				5 000	5 000
	CNR 2021 - Auto-test COVID	325				325	
	CNR 2021 - Formations bucco-dentaires	1 300				1 300	
	CNR 2022		6 952			6 952	
EAM les prés neufs							
	CNR 2018	134 000		2 505		131 495	131 495
	CNR 2021 - Auto-test COVID	578		578		-	
	CNR 2021 - Formations bucco-dentaires	1 950		262		1 688	
	CNR 2021 - Matériel	6 000		6 000		-	
	CNR 2021 - Equipements numériques	1 260		1 260		-	
	CNR 2022	-	13 281			13 281	
TOTAL Contributions financières d'autres organismes	354 104	137 410	264 146	19 627		461 613	165 041

PROVISIONS

RUBRIQUES	A l'ouverture de l'exercice			Provisions à la fin de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	
Provisions réglementées	281 490	6 086	8 525	279 051
Amortissements dérogatoires				
Hausse de prix				
Provision réglementée destinée à renforcer la couverture du BFR				
Provision réglementée pour produits financiers				
Provision réglementée affectée aux plus values nettes d'actif				
Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations				
Autres provisions réglementées	281 490	6 086	8 525	279 051
Provisions pour risques et charges	269 488	11 914	110 720	190 691
Provisions pour litiges	100 000		82 315	17 685
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires	189 488	11 914	28 405	173 006
Provisions pour impôts				
Provisions pour charges sur legs et donations				
Autres provisions pour fiscales et charges				
Total	570 988	18 000	119 245	469 743

(A)

(B)

	Ventilation des dotations de l'exercice (A)		Ventilation des reprises de l'exercice (B)	
	Exploitation	Financier	Exploitation	Exceptionnel
Total	18 000	-	-	-
Ventilation des dotations de l'exercice (A)				
Total	119 245	-	-	-

Etat des DETTES

Etat des dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>	3 808 842	473 672	1 166 721	2 168 449
- A 2 ans au maximum à l'origine				
- A plus de 2 ans à l'origine	3 808 842	527 839	1 640 393	268 449
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	42 761	42 761		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	797 233	797 233		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1 785 865	1 785 865		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	22 569	22 569		
<i>Produits constatés d'avance</i>	23 564	23 564		
Total	6 480 833	3 199 830	1 640 393	268 449

ASSOCIATION LES AMIS DE GERMENYOY
IMPASSE NIEPCE – BP 581
77016 MELUN CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

DECISION COLLECTIVE DES MEMBRES RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

BSV Audit & associés

*S.A.R.L. au capital de 12 000 € - N° SIREN 523 017 945 00024 – NAF 6920Z
Siège : 13 Rue Berrier Fontaine – 83000 TOULON - Tel : 04 94 93 34 00- Fax : 04 94 93 34 01
Bureau : 23 Bld Général Leclerc – 77300 FONTAINEBLEAU - Tel : 01.64.22.28.28 - Fax : 01.64.22.86.04
Commissaires aux Comptes inscrits auprès de la Compagnie d'Aix – Bastia et Paris*

Véronique Favret
Stéphane Guastavino

Commissaires aux Comptes

**ASSOCIATION LES AMIS DE GERMENYOY
IMPASSE NIEPCE – BP 581
77016 MELUN CEDEX**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

hf

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ce dernier article s'applique à la globalité de la rémunération des directeurs des établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'aux membres de leur famille.

KARACOSTAS Alexis : 97 359 €
MELOT Robert : 96 847 €
LE FOLL Serge : 60 723 €
DUPUY VATTIAIRE Isabelle : 56 551 €
EMO Jean Luc : 56 272 €
KAHLA Clara : 53 473 €
DUMAS Anne : 53 390 €
THERON Delphine : 48 973 €
VANTHORE Pascal : 48 846 €
LANGEVIN Olivia : 47 914 €

Fait le 07.06.2023

Le Commissaire aux comptes
BSV AUDIT ET ASSOCIES,
Représenté par Véronique FAVRET



